

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5304 - Vendredi 19 - Samedi 20 février 2021 - Prix : 10 DA

Abdelmadjid Attar au sujet
du prix de l'électricité :
**Le tarif appliqué
au citoyen «inférieur
au coût réel»**

Affaire Kenza Sadat

Son père l'a découpée en morceaux avant de les jeter dans la forêt de Yakourène

**Le Maroc
en danger
de revirement
américain**

Par Mohamed Habili

Sur la liste des pays reconnaissant la marocanité du Sahara occidental, ou plus exactement dans le nombre des pays appuyant l'annexion de ce pays par le Maroc, ne figurent ni la France ni l'Espagne, ni d'ailleurs aucun pays européen. Et pour cause, l'Union européenne est dans cette affaire pour la solution prônée par l'ONU, laquelle passe par la tenue d'un référendum d'autodétermination. Pourtant sans le soutien de la France et celui de l'Espagne, le Maroc n'occuperait probablement pas aujourd'hui le Sahara occidental. Il serait peut-être en guerre ou en conflit avec les Sahraouis, mais il n'aurait pas envahi leur terre, par crainte de connaître la défaite militaire de leur main. Ou s'il l'avait fait malgré tout, le plus probable est qu'il y a longtemps qu'il s'en serait retiré. C'est la duplicité de ces deux pays européens, anciennes puissances coloniales, officiellement pour la légalité internationale, officieusement pour une seule partie au conflit, à savoir le Maroc, qui a permis à celui-ci d'abord de s'emparer du territoire abandonné par l'Espagne et dans un deuxième temps de consolider sa prise sur lui. Aujourd'hui, un retrait de sa part ne se produirait pas sans mettre en danger son régime politique.

Suite en page 3

Assemblée dissoute, détenus du hirak graciés et remaniement ministériel

Importantes décisions du Président Tebboune



Ph.D. R.

Le Président Tebboune a choisi ce jeudi 18 février, coïncidant avec la journée nationale du Chahid, pour annoncer de très importantes décisions politiques, allant toutes dans le sens de son programme et dans le sillage de ses engagements. Page 2

Le brut algérien se maintiendra cette année dans les limites de 60 dollars

**Reprise «fragile» du
marché mondial du pétrole**

Covid-19

**Décroissance démographique
à Constantine**

Assemblée dissoute, détenus du hirak graciés et remaniement ministériel

Importantes décisions du Président Tebboune

■ Le Président Tebboune a choisi ce jeudi 18 février, coïncidant avec la journée nationale du Chahid, pour annoncer de très importantes décisions politiques, allant toutes dans le sens de son programme et dans le sillage de ses engagements.

Par Aomar Fekrache

Le Président a innové d'abord dans la forme, en parlant «directement» au peuple algérien, le discours n'étant pas écrit, ce qui est original dans un message à la Nation, même si l'on sait qu'en ce cas l'improvisation ne saurait être synonyme d'impréparation. L'innovation réside également dans la teneur des mesures annoncées, à savoir la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, la grâce pour des dizaines de détenus du hirak, ainsi que le remaniement imminent au sein du gouvernement. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi soir, dans un discours à la nation, la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées. «J'ai décidé de dissoudre l'APN dans sa composition actuelle. Nous allons passer, de suite, à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place. Des élections qui ouvriront leurs portes aux jeunes, pour que cette catégorie ait son poids politique», a-t-il déclaré, ajoutant que «l'Etat œuvrera à aider ces jeunes, notamment pour mener leurs campagnes électorales dont nous prendrons en charge une grande partie». Ainsi, «nous aurons opéré un changement en injectant du sang neuf dans les organes de l'Etat et le Parlement qui sera le porte-voix du peuple». Tebboune a réaffirmé que «le Parlement sera élu et le contrôle sera assuré par l'Instance indépendante dans les prérogatives de laquelle ne s'immisceront ni les présidents des APC ni les walis (...), ni même le président de la République, et nous ferons en sorte que nos institutions ne suscitent aucune suspicion».

Autre décision de taille, le Président a annoncé un remaniement ministériel qui touchera dans les prochaines 48 heures certains secteurs ayant enregistré «des lacunes». Dans son allocution, il a indiqué avoir «pris connaissance des critiques dûment faites par les citoyens», concernant les performances de «certains secteurs ministériels», et annoncé qu'«un remaniement ministériel sera opéré et annoncé dans les prochaines 48 heures». Ce remaniement touchera «les secteurs ayant enregistré, à notre sens et du point de vue des citoyens, des lacunes en termes de règlement des problèmes», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le Président Tebboune a prononcé une grâce présidentielle en faveur d'une trentaine de détenus dont le jugement a déjà été rendu par la justice, en sus d'une soixantaine d'autres dont le jugement n'a pas encore été prononcé. Ces personnes ont été interpellées lors des manifestations du hirak, a précisé le Président Tebboune,

dans un discours adressé à la Nation, signalant que cette grâce intervient à la veille du 2^e anniversaire du hirak populaire, déclenché le 22 février 2019. Les concernés par cette grâce présidentielle rejoindront leurs domiciles respectifs «dès cette nuit ou demain, vendredi», a-t-il affirmé.

Aussi, le chef de l'Etat a réitéré son engagement concernant le rôle de la société civile. «Nous avons introduit dans la nouvelle Constitution toutes les revendications du hirak populaire bény en matière de libertés individuelles et collectives, et donné la parole à la société civile pour qu'elle soit efficace», a-t-il déclaré. «Nous continuerons dans ce sens pour faire entendre la voix de la société civile de manière à ce qu'elle devienne une partie de l'Etat», a-t-il affirmé, rappelant, dans ce contexte, que la société civile était «marginalisée lors des années précédentes et appelée à faire preuve d'allégeance uniquement». Sur un autre plan, le Président a affirmé que le vaccin russe anti-covid «Sputnik V» sera fabriqué en Algérie dans 6 à 7 mois. Comme il a indiqué que la politique extérieure de l'Algérie demeurait «constante» concernant le règlement des conflits par des voies pacifiques et le dialogue, notamment ceux prévalant en Afrique, soulignant que le conflit au Sahara occidental était une question de décolonisation qui doit être réglée à travers l'organisation d'un référendum d'auto-détermination. En attendant les réactions partisanes, ces mesures présidentielles ont été bien accueillies par la population, notamment par la frange



Ph/D. R.

juvénile qui a bien apprécié la mesure de grâce comme marque d'apaisement à la veille du deuxième anniversaire du 22 février, date de déclenchement du hirak populaire. Les deux autres décisions étaient également attendues pour donner corps au changement. Il s'agit, d'une part, de la dissolution de l'APN, perçue comme un signal fort dans le sillage de la nouvelle Constitution pour enterrer un des îlots de l'ancien système et, d'autre part, du remaniement, pressenti depuis la phrase prési-

dentielle, à la veille de son dernier départ pour des soins en Allemagne, «un gouvernement

sur lequel il y a à dire et à redire» (houkouma fiha oua 3aliha)... A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 182 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (3), portant à 2 954 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 182 cas, soit 11 cas de plus par rapport au bilan d'hier (171), pour atteindre, au total, 111 600 cas confirmés.

R. N.

La Fédération des auto-écoles annonce une augmentation

Le permis de conduire à 34 000 DA à compter du mois de mars

«Le prix du permis de conduire passera de 20 000 DA à 34 000 DA à partir du mois prochain, au niveau du territoire national», a indiqué le président de la Fédération nationale des auto-écoles (Fnae), annonçant un nouveau programme de formation dont l'augmentation du nombre d'heures de formation et la baisse du nombre de fois de passage de l'examen.

La série d'augmentation des prix ne semble pas vouloir finir cette année, même celui du permis de conduire va connaître une augmentation considérable. Selon Ahmed Zineddine Aoudia, président de la Fédération nationale des auto-écoles, «le prix du permis de conduire devra connaître une importante augmentation. Il sera donc revu à hauteur de 34 000 DA à compter du mois de mars prochain, au niveau du territoire national». Dans une déclaration à un média national, Aoudia a indiqué que cette mesure devra être appliquée au niveau des 7 000 auto-

écoles déployées au niveau de 48 wilayas et qu'«en cas de non-respect de cette mesure, les contrevenants s'exposeront à des sanctions réglementaires, pouvant aller jusqu'à la fermeture définitive». Le président de la Fnae a également indiqué que le ministère des Transports a appliqué un nouveau programme national pour la formation des candidats, mis en place conformément à des mécanismes discutés avec sa fédération la semaine dernière. Il s'agit de l'augmentation du nombre d'heures de formation et la baisse du nombre de fois de passage de l'examen. Le nombre de candidats à l'examen est également revu à la baisse de 15 candidats pour une semaine, à 10 pour quinze jours. Cela devrait, selon lui, permettre au candidat d'avoir droit à une meilleure formation. Pour ce qui est de la formation, il précise que le volume horaire pour le côté théorique est désormais passé à 25 heures et le côté pratique à 30 heures, pour un

total de 55 heures, afin de pouvoir avoir son permis. Sur ce point, le président de la Fédération nationale des auto-écoles a ajouté que l'ensemble des auto-écoles sont obligées d'augmenter le volume horaire pour chaque candidat à 55 heures, conformément aux instructions du ministère des Transports. En outre, il est à rappeler que le ministère des Transports avait fixé de nouvelles règles pour l'exercice de l'activité des auto-écoles, concernant notamment l'âge et les caractéristiques des véhicules utilisés dans l'enseignement de la conduite automobile, selon un nouvel arrêté ministériel publié au dernier Journal officiel. Il s'agit de l'arrêté du 29 décembre 2020 modifiant et complétant l'arrêté du février 2019 portant cahier des charges des auto-écoles. Les modifications apportées par le nouvel arrêté concernent les dispositions des articles 6, 10 et 15 du cahier des charges relatif à certaines conditions d'ouverture

des auto-écoles à temps partiel. Ces auto-écoles doivent répondre à des exigences, à savoir être dotées d'une carte de voiture-école d'enseignement de la conduite délivrée par le directeur des transports de wilaya. «Le modèle-type de la carte de voiture-école d'enseignement de la conduite est joint en annexe», stipule l'article 6 du nouvel arrêté. Quant à l'article 10 du cahier des charges, sa modification concerne la condition d'âge et les caractéristiques des véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile. Il est, à ce propos, exigé que l'âge d'accès pour la première fois en exploitation soit de moins de dix ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3 500 kilogrammes, quinze ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises et dix ans pour les remorques et les semi-remorques.

Thininene Khouchi

Abdelmadjid Attar au sujet du prix de l'électricité :

Le tarif appliqué au citoyen «inférieur au coût réel»

■ Le prix de l'électricité en Algérie s'établit à 5,4 DA par kilowattheure, alors que celui appliqué au citoyen est de 4,01 DA par kWh, selon le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui estime que la facture payée par le consommateur est «inférieure au coût réel».



PHOTO: R. dans les stations-servie inférieurs aux coûts de production

Par Louisa Ait Ramdane

Il a expliqué, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, que «le prix de l'électricité pour le citoyen a été défini par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg)», précisant que cette tarification prend en compte «la préservation du pouvoir d'achat des faibles revenus». Rappelant que la tarification est opérée sur quatre tranches, le ministre a indiqué que la première tranche concerne la consommation inférieure à 500 kW au prix de 1,77 DA/kWh, la deuxième entre 5001 et 1 000 kW au prix de 4,17 DA/kWh, la troisième entre 1 001 et 4 000 kW au prix de 4,18 DA/kWh et la dernière

tranche concerne la consommation supérieure à 4 000 kW au prix de 5,47 DA/kWh. S'agissant du coût de production, le ministre a fait savoir qu'il variait en fonction de la station et du carburant utilisé. Le coût de production dépasse les 16 DA/kWh au niveau des stations électriques, notamment dans les régions du Sud et les zones enclavées où le gasoil est utilisé pour produire l'électricité. Pour ce qui est de la subvention de l'Etat au prix de l'électricité, M. Attar a rappelé que 98 % de la production était issue du gaz naturel, ajoutant que la Sonatrach propose un prix préférentiel de 10,78 DA/ unité thermique. «Ce prix est dix fois inférieur au prix international du gaz,

ce qui témoigne de la subvention indirecte de l'Etat à l'électricité», a-t-il insisté. Le premier responsable du secteur a mis en avant, par ailleurs, la subvention de l'Etat en faveur de la facture d'électricité dans les régions enclavées, à l'image du Sud et des Hauts-Plateaux à raison d'une consommation autour de 12 000 kW/an, rappelant le soutien en matière de réduction des factures des familles et des paysans dans 10 wilayas du Sud, à savoir, Adrar, Béchar, Biskra, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanrasset et Tindouf. La subvention concerne également des clients exerçant d'autres activités économiques dans le Sud, a-t-il encore ajouté.

Les prix des carburants

Concernant les carburants, le ministre de l'Energie a indiqué que «l'approvisionnement est assuré par les raffineries d'Alger, Oran, Skikda et Arzew, avec une capacité de production annuelle de 10,5 millions de tonnes, dont 2,1 millions de tonnes d'essence et 8,4 millions de tonnes de gasoil». Le coût de production réel des carburants s'élève à 66,10 DA/L pour l'essence normale, 61,93 DA/L pour le super, 65,4/1 DA/L pour le sans plomb et 22,37 DA/L pour le gasoil, a-t-il précisé. Dans ce cadre, Attar a souligné que les prix des carburants au niveau des stations-servie sont beaucoup plus bas que les coûts de la production, et ce, grâce à la politique de subvention. La consommation nationale des carburants a atteint l'année dernière 12,5 millions de tonnes, dont 3,3 millions de tonnes d'essence et 9,2 millions de tonnes de gasoil, a rappelé le ministre. Le coût moyen de l'essence sans plomb importée (TTC) est de 105,6 DA, a-t-il détaillé, ajoutant que l'importation du gasoil est beaucoup plus coûteuse que sa production localement. L'Algérie demeure parmi les pays enregistrant les plus bas prix de carburants, elle occupe la 9^e place au niveau mondial pour l'essence et la 5^e pour le gasoil.

L. A. R.

Le brut algérien se maintiendra cette année dans les limites de 60 dollars Reprise «fragile» du marché mondial du pétrole

Les cours du pétrole poursuivaient leur progression jeudi, battant de nouveaux records en plus d'un an, stimulés par une vague de froid intense qui s'étend sur les Etats-Unis et perturbe l'offre du premier producteur mondial. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 0,19 % à Londres par rapport à la clôture de mercredi, à 64,46 dollars, peu après avoir atteint 65,52 dollars, un prix plus vu depuis le 20 janvier 2020. Toutefois, l'expert en questions énergétiques, Bouziane Mahmah, a qualifié jeudi la reprise actuelle des cours de pétrole de «fragile», en raison de l'émergence de facteurs, parfois imprévisibles, contrôlant le marché, prévoyant une fourchette des cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, comprise entre 55 et 60 USD en 2021. Dans un entretien accordé à l'agence nationale de presse, il a expliqué que ce prix «assurera à l'Algérie des recettes supplémentaires dépassant six Mds USD, comparativement aux recettes de 2020», ajoutant

que la reprise actuelle des cours de l'or noir est «la plus fragile dans l'histoire». «Plusieurs scénarios et prévisions autour des cours du pétrole à court et moyen terme font l'objet de révisions, de manière périodique et rapide», a-t-il dit. «L'apparition d'un virus ou de rafales de vent soufflant sur l'océan peuvent venir à bout de cette reprise... C'est pourquoi, 2021 sera l'une des années les plus importantes dans le secteur de l'Energie mondiale dans l'histoire contemporaine... Mieux vaut alors prévoir le devenir des prix vers la fin de l'année, avant de se lancer dans des projections à court et à moyen terme». Selon lui, la reprise récente du marché, marquée par des prix de Brent frôlant 65 USD, jeudi, s'explique notamment par «les grands sacrifices historiques» consentis par l'Opep et ses alliés (Opep+), depuis leur accord conclu en avril dernier. L'expert a salué, dans ce cadre, le rôle accompli par l'Algérie, en tant que présidente de l'Opep, dans la concrétisation d'un

consensus entre les membres de l'Opep+ autour d'une plus grande réduction du niveau de production dans l'histoire de l'industrie pétrolière mondiale. «C'est là un exploit historique est indélébile pour l'Algérie dont les démarches ont réussi à unifier les rangs divergents, en vue d'adopter d'une baisse record et sans précédent, soit l'équivalent de près de 10 % de l'offre mondiale, à l'effet de soutenir les cours du brut en chute du fait de la pandémie de coronavirus».

Les prix du pétrole sont passés par quatre phases depuis l'accord d'avril

Depuis avril 2020, les prix du pétrole sont passés par quatre phases distinctes, a dit l'expert, précisant qu'ils sont d'abord passés de 19,33 dollars le baril, le 21 avril 2020, à 43,10 dollars le baril, le 22 juin 2020. Lors de la deuxième phase, du 23 juin au 1^{er} septembre 2020, les prix sont passés de 42,73 dollars le baril à

45,58 dollars le baril, avant qu'ils ne reculent, lors de la troisième phase (du 2 septembre au 1^{er} novembre 2020) de 44,43 dollars le baril à 37,94 dollars le baril. La quatrième phase, du 2 novembre à ce jour, est marquée par une tendance haussière, les cours du pétrole étant passés de 38,97 dollars à environ 65 dollars le baril, a expliqué l'expert qui prévoit la persistance de cette tendance à la hausse pour atteindre un baril à 80 dollars en avril prochain. Des prévisions qui n'iront pas, selon lui, au-delà du premier trimestre de 2021. «Je ne pense pas que cette tendance se maintienne. Les prix vont probablement reculer», a-t-il estimé, soulignant que «les fortes hausses ne sont pas souhaitées car elles ne sont pas bonnes pour l'industrie pétrolière et l'économie mondiale». En ce qui concerne l'évolution du marché mondial du pétrole, l'expert a fait état de six facteurs qui influenceront et détermineront la situation de ce marché dans les mois à venir.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Le Maroc en danger de revirement américain

Suite de la page une

Même dans l'hypothèse où les Etats prenant en l'espèce fait et cause pour le Maroc, qu'ils soient européens ou non, auraient commencé par être neutres, le fait est qu'ils n'auraient pas pu le rester par la suite. Les monarchies arabes, par exemple, seraient toujours aux côtés de leur consœur marocaine dans cette affaire, et en premier lieu par crainte que son échec ne déteigne sur elles par un biais ou par un autre. Elles pensent avoir une communauté de destin, en quoi vraisemblablement elles n'ont pas tort. Il se trouve que le dernier pays à avoir reconnu la marocanité du Sahara n'est pas des moindres, puisque il s'agit des Etats-Unis. Cette reconnaissance n'a pas été gratuite, mais liée à une contrepartie : la normalisation avec Israël. Le Maroc ne manque pas de bonnes raisons de nouer des relations ou de renouer avec Israël. Seulement, ce ne sont pas elles qui l'ont déterminé dans le cas présent à sauter le pas, mais le marché passé avec l'administration Trump, en vertu duquel lui-même normalise avec Israël et en retour les Etats-Unis reconnaissent ses prétentions sur le Sahara occidental. Notons qu'Israël n'a pas eu quant à lui à y aller de quoi que ce soit qui vienne directement de sa poche. Ce sont le Maroc et les Etats-Unis qui ont échangé des choses. Une transaction qui ne lui a rien coûté, mais dont tout le bénéficiaire lui est revenu. Or voilà qu'arrive une nouvelle administration américaine, très portée pour ce qui la concerne à défaire ce qu'a accompli celle qui l'a précédée et qu'elle déteste tant. De fait, les Etats-Unis ont déjà réintégré l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien, sont revenus sur la reconnaissance du Golan comme plateau israélien, ont déjà effacé les Houthis de leur liste des organisations terroristes. La probabilité qu'ils fassent subir le même sort à leur reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental est grande, en tout cas plus grande que celle stipulant l'inverse. Au sein tant de la classe politique que de la société civile américaines, la tendance pro-sahraouie est rien moins que négligeable. Il se peut même qu'elle l'emporte sur la tendance pro-marocaine. Si les Etats-Unis changent d'avis sur ce point, Israël ne perdra rien, n'ayant rien donné du tout, mais pas le Maroc, qui lui n'a normalisé avec lui que pour obtenir la reconnaissance par les Etats-Unis de ses droits sur le Sahara occidental. Lui a payé au prix fort cette reconnaissance, qui maintenant menaçait de s'évaporer.

M. H.

Covid-19

Décroissance démographique à Constantine

■ La pandémie de Covid-19 a induit une décroissance démographique en 2020 dans la capitale de L'Est qui, contrairement à la courbe exponentielle observée les dernières années, a plutôt connu un recul des naissances avec, en toile de fond, une baisse des mariages.

Par Hamid G./APS

L'onde de choc induite par le Covid-19 a en effet entraîné une diminution, l'année dernière, du nombre des nouveau-nés à Constantine de près de 2 200 par rapport à l'année 2019, a affirmé à l'APS Hilal Bouderbala, directeur de la Réglementation et des Affaires générales (Drag) de la commune de Constantine.

Les services de l'état civil du chef-lieu de wilaya ont enregistré en 2020 un total de 26 224 nouveau-nés à Constantine, dont 12 756 filles et 13 295 garçons contre 28 416 nouveau-nés en 2019 (13 749 filles et 14 661 garçons).

«Avant la pandémie de Covid-19, les naissances étaient constamment en hausse ces dernières années contrairement à 2020 où les services de l'état civil ont enregistré un recul des chiffres des nouveau-nés», a-t-il renchéri, imputant notamment ce déclin aux répercussions de l'épidémie de coronavirus sur le quotidien des Constantinois.

Un constat similaire a été fait s'agissant des actes de mariage délivrés en 2020 qui s'élevaient à 2 991, contre 3 970 délivrés au cours de l'exercice 2019, relève la même source, rappelant la suspension temporaire de la délivrance des actes de mariage visant à mettre un terme aux fêtes de mariage et aux regroupements familiaux pour lutter contre la propagation du coronavirus décidée par les hautes autorités du pays.

Autre paramètre invoqué par M. Bouderbala, la «diminution des évacuations et des transferts des parturientes vers le Centre hospitalo-universitaire D'Benbadis (CHUC)» à partir des wilayas voisines qui a impacté, selon lui, le nombre des naissances consignées dans les registres de l'état civil de la ville de Constantine, la commune-mère vers laquelle converge la majorité des citoyens de la wilaya et même ceux des wilayas limitrophes.

Un constat corroboré par le directeur local de la santé (DSP), Mohamed Adil Daàs, qui a fait état d'une diminution du nombre des évacuations des femmes enceintes des autres wilayas vers les établissements sanitaires de Constantine depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19. «Le Covid-19 a démontré que certaines wilayas comme Mila et Oum El Bouaghi disposent des capacités et des ressources humaines pour la prise en charge des parturientes au niveau de leurs propres structures sanitaires», a souligné M. Daàs.

Il a précisé que «pendant plusieurs années, Constantine a eu à gérer un nombre considérable de transferts abusifs, des autres wilayas, de parturientes dont l'état de santé n'est nullement préoccupant».

«Depuis l'émergence de l'épidémie de Covid-19, nous accueillons exclusivement les prégnantes originaires de la wilaya de Constantine, exception faite pour quelques femmes de Jijel et Khenchela nécessitant une prise en charge et une



assistance médicale pointues», a-t-il précisé.

Rush sur le privé

Au plus fort de l'épidémie, nécessitant la mise en place d'une batterie de mesures préventives strictes et des confinements reconductibles, la peur générée par cette maladie a incité les citoyens à désertir les établissements de santé publique et à opter davantage pour les structures de santé de proximité ou les cliniques privées, a souligné M. Daàs.

«Pour de nombreux citoyens, le CHUC était devenu synonyme de foyer potentiel de Covid-19 du fait d'abriter plusieurs unités dédiées à cette maladie très contagieuse, au point où même le service des urgences était vide par moments, à contrario des cliniques privées qui devaient faire face au rush de nombreuses femmes enceintes», a relevé la même source. Un choix motivé,

estime-t-il, par les conventions signées entre la Cnas et certaines cliniques privées dans le cadre du décret exécutif 20-60 du 24 mars 2020, définissant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les Etablissements hospitaliers privés (EHP) concernant la prise en charge des accouchements. Nombreuses à proposer des prestations en gynécologie-obstétrique, en sus de conditions de prise en charge jugées adéquates, les cliniques privées de Constantine ont ainsi eu le vent en poupe durant la pandémie de Covid-19, drainant un nombre important de parturientes au regard de la hausse du nombre de naissances enregistrées en 2020 par ces structures. «L'année dernière, notre établissement a recensé 1 577 naissances vivantes, multipliant pratiquement par deux le nombre des nourrissons mis au monde par voie basse ou par césarienne, en comparaison avec l'année

2019», a indiqué à l'APS Sihem Goumeidane, maîtresse sage-femme exerçant à la clinique médico-chirurgicale Boukerrou, au chef-lieu de wilaya.

Attribuant cette hausse à «l'appréhension de certaines femmes d'accoucher au CHUC par crainte d'une contamination par le coronavirus», cette sage-femme estime, par ailleurs, que «les mesures d'hygiène strictes, le port obligatoire de la bavette par les parturientes jusqu'à leur sortie et l'interdiction des visites à ce jour, ont prémuni le personnel soignant de la clinique contre le Covid-19 et rassuré les patients».

Autre incidence du coronavirus sur la vie des citoyens, dont le quotidien a été profondément marqué par les nombreuses mesures préventives visant à briser la chaîne de contamination par le coronavirus, le deuil de nombreuses familles constantinoises dont plusieurs membres ont été parfois contaminés par le virus. **H. G./APS**

A la veille de la célébration

De nombreuses publications à l'occasion du deuxième anniversaire du Hirak du 22 février 2019

A la veille de la célébration du deuxième anniversaire du Hirak du 22 février 2019, décrété en février 2020 journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie, de nombreux ouvrages d'écrivains et journalistes reviennent sur la chronologie des événements et les événements marquants ayant précédé ce soulèvement populaire.

Dans un style journalistique, l'écrivain et journaliste Abdelkader Harichane propose un journal de bord d'une année de manifestations populaires, documentant les slogans, discours, prises de positions et autres faits marquants dans son ouvrage «Journal du Hirak, le sursaut algérien»

paru aux éditions «Saihi».

L'auteur détaille avec minutie, en 235 pages, l'évolution des événements depuis la préparation des élections présidentielles d'avril 2019, la candidature du président sortant Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat, sa démission et la série de procès pour les affaires de corruption en appuyant les faits par des extraits des principaux médias algériens et internationaux.

Dans le même style, le journaliste Mahdi Boukhalfa revient dans «La marche d'un peuple, les graines de la colère» sur près de deux ans de crise politique, économique et sociale, principale cause de l'explosion du mouvement populaire du

22 février 2019.

Cet ouvrage de 143 pages publié aux «Editions du net», et qui sera bientôt publié chez un éditeur algérien, est la suite du précédent livre de Mahdi Boukhalfa «La révolution du 22 février, de la contestation à la chute des Bouteflika», paru en 2019.

Le romancier et nouvelliste Mohamed Djaafar a, quant à lui, publié un recueil de chroniques intitulé «Vivre debout», aux éditions «El Qobia» où il met à plat des concepts sociaux et politiques en confrontant la compréhension et les réalités d'avant et d'après le mouvement populaire du 22 février 2019.

Paru aux éditions «Amine Presse», l'ou-

vrage «L'armée aux côtés du peuple» du journaliste Abdelaziz Houmad met en avant, pour sa part, le rôle de l'Armée nationale populaire dans «l'accompagnement du peuple dans ses revendications légitimes».

Les éditions El Qobia ont également publié pour l'occasion les ouvrages en langue arabe «Les vents du hirak» du journaliste Khalil Beneddine et «Le printemps de la colère» de l'écrivain et homme politique Mahieddine Amimour.

Le journaliste Ferhat Zait restitue lui aussi le déroulement des événements depuis le 22 février 2019 dans son ouvrage intitulé «Du cœur du Hirak».

Yanis F.

Financement des PME

Lancement officiel du Fonds national d'investissement

■ Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a supervisé, jeudi à Alger, le lancement officiel du Fonds national d'investissement issu d'un partenariat entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), dans le cadre de la diversification des outils de financement destinés aux Petites et moyennes entreprises (PME).



Par Samia Y.

Cette société de capital investissement détient un capital de 11 milliards de DA, a souligné le ministre au terme de la signature de la convention de partenariat entre les deux institutions bancaires publiques. La création de ce Fonds s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement dans son volet relatif à l'accompagnement des investisseurs économiques dans les

projets de développement et d'élargissement de leurs activités, à travers la mise en place des moyens de financement adéquats, «ce qui constitue un axe principal dans la réforme bancaire et financière». Ce projet, a-t-il ajouté, contribue à la diversification des moyens de financement de l'économie qui comprend le développement des mécanismes de financement classiques et l'introduction d'outils de financement alternatifs pour parachever les offres de financement bancaires et per-

mettre d'augmenter l'intégration financière. Le Fonds permettra de réaliser le double objectif consistant à diversifier les offres de financement destinées aux PME pour répondre aux besoins de financement exprimés dans leurs différentes étapes de croissance et renforcer le niveau de capitalisation, ce qui augmenterait leur durabilité auprès des établissements bancaires, a expliqué le ministre.

Selon le ministre, il ressort de l'analyse du tissu national des PME que ces entreprises sont

souvent confrontées à un manque de capitaux entravant leur plans de développement et la levée des fonds auprès des institutions bancaires.

Vers l'amélioration du cadre juridique des activités des sociétés de capital d'investissement

Par ailleurs, M. Benabderrahmane a rappelé que le gouvernement avait lancé une étude pour l'amélioration du cadre juridique et réglementaire de cette activité à travers la révision de la loi 11-06 de 2006 relative aux sociétés de capital investissement ainsi que l'ordonnance 08-96 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

«Cette révision a pour objectif de créer une climat favorable à cette activité en vue de mettre à la disposition des opérateurs algériens une large gamme d'outils de financement avec des coûts raisonnables à même de permettre de développer un tissu industriel national concurrentiel», estime le ministre des Finances. Le caractère participatif des produits fournis par les sociétés de capital investissement qui contribuent au renforcement des capitaux d'entreprises, est idéal

pour le tissu industriel local constitué principalement de PME en quête de capitaux pour développer leurs activités, a-t-il poursuivi. Dans ce cadre, le premier argentier du pays a appelé les deux banques publiques (BNA-BEA) à accélérer le lancement de l'activité du Fonds par la mise en place de structures réglementaires, des ressources humaines et des mesures pratiques conformément aux normes de la profession capital investissement, soulignant l'importance de voir le Fonds constituer «un modèle permettant de renforcer ces initiatives à l'avenir par les opérateurs privés».

S. Y.

Chicago

Le blé en net repli au lendemain d'une forte hausse

LE COURS du blé coté à Chicago s'est vivement replié après avoir grimpé la veille, où il avait été poussé par la vague de froid dans le centre et le sud des Etats-Unis. Le maïs et le soja ont peu évolué. «Les prix des céréales ont baissé dans leur ensemble mercredi, entraînés par le fort recul du cours du blé, qui a effacé une bonne partie de ses gains d'hier», observe Ben Potter de Farm Futures. «Les courtiers attendent la confirmation des volumes de cultures hivernales ayant été détruites par la vague de froid de ce mois-ci et restent dans le même temps inquiets des stocks importants (de produits agricoles, ndr) aux Etats-Unis et à l'étranger», ajoute l'expert. Le froid polaire qui s'abat depuis le début de la semaine dans plusieurs régions américaines de production agricole avait fait décoller le blé et le maïs mardi. Le soja s'était apprécié dans une moindre mesure. Mais les prédictions météorologiques de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (Noaa) indiquent un réchauffement des températures dans le centre des Etats-Unis dans les 8 à 14 prochains jours. Le nord des Grandes Plaines, la partie supérieure du Midwest ainsi que l'est de la région de la «Corn Belt» devraient bénéficier de conditions humides, propices au développement des semis. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 6,4400 dollars contre 6,5750 dollars mardi, tombant de 2,05 %. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a fini à 5,5300 dollars contre 5,5225 dollars la veille, avançant de 0,14 %. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 13,8375 dollars contre 13,8475 dollars à la dernière clôture, en baisse de 0,08 %.

R. E.

Pêche/Commerce

Une stratégie commune d'appui à la commercialisation des produits halieutiques

Une stratégie commune a été élaborée avec le ministère du Commerce pour l'appui à la commercialisation des produits halieutiques et aquacoles, a indiqué le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques dans son bilan d'activité au titre de l'exercice 2020.

Cette stratégie porte notamment sur la création de marchés de vente en gros des produits halieutiques et aquacoles, avec la possibilité d'exploiter les surfaces au niveau des marchés de gros actuels, à commencer par les wilayas d'Alger et d'Oran, a fait savoir le ministère dans un document qui évoque la possibilité d'aménager une surface pour la commercialisation des produits

halieutiques au niveau de 625 marchés inexploités au niveau national. Pour ce qui est des ports de pêche, le document fait état de l'élaboration en cours d'un projet d'un nouveau mode de gestion des ports et abris de pêche, en concertation avec les services du ministère des Transports. Le ministère a indiqué, dans ce sens, avoir renforcé les missions des contrôleurs-observateurs embarqués à bord des thoniers, rappelant l'élaboration des listes référentielles de contrôle et d'inspection relatives à l'activité de pêche au thon rouge et un projet de texte soumis au SG du gouvernement portant sur le modèle de la carte professionnelle des inspecteurs de la pêche

et de l'aquaculture permettant de les reconnaître lors de l'accomplissement de leurs missions. Il a rappelé également le parachèvement de la révision du projet du statut particulier portant réorganisation du corps des inspecteurs de la pêche et de l'aquaculture (décret n° 08-181 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques chargés de l'administration de la pêche), ainsi que l'élaboration d'un projet de texte réglementaire concernant les appareils de navigation maritime dans le cadre de la création du système de détection et de contrôle des navires de pêche via le satellite Alcomsat 1. Et d'annoncer, par là même, l'autorisation du

dédouanement des lignes et des équipements de production, des lignes de conservation, de transformation et de valorisation des produits halieutiques, en vertu des dispositions du décret exécutif 20-311 du 15 novembre 2020 portant sur les conditions et les modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des équipements et des lignes de production rénovés. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques a déclaré avoir pris une série de mesures, depuis mars 2020 à ce jour, rappelant les aides financières octroyées aux familles de 26 530 pêcheurs, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur.

Sara B.

Banque

La BCE n'exclut pas d'autres baisses de taux

Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a jugé nécessaire de rappeler, qu'en janvier, une nouvelle baisse des taux n'était pas à exclure pour soutenir la reprise fragile, selon le compte rendu de leur réunion publié jeudi. L'institut «devait déclarer qu'il restait prêt à ajuster tous ses instruments, y compris le taux de la facilité de dépôt, le cas échéant, afin de soutenir l'économie en zone euro et faire en sorte que l'inflation remonte à son objectif proche de 2 % de

manière durable», souligne le compte rendu. Le taux sur les dépôts des banques qui dorment au guichet des banques centrales de la zone euro avait été maintenu en janvier à -0,5 %. Ce dispositif est censé encourager les banques à distribuer du crédit aux ménages et aux entreprises, en vue de soutenir la croissance et in fine les prix. Parallèlement, la BCE a envoyé un message aux marchés dont «les anticipations de baisse des taux étaient largement absentes» à l'époque, comme souligné par

le chef économiste de la BCE, Philip Lane, lors de cette réunion. L'institution a opté en janvier pour le maintien de sa politique très expansive tout en affirmant que la pandémie de Covid-19 et son impact sur la santé publique continuaient de «poser de sérieux risques pour l'économie mondiale». Les banquiers centraux ont souligné qu'il n'y a «pas de place pour la complaisance», expression synonyme d'une intervention de l'institut sur les marchés pour encore longtemps. Lors de cette

réunion, les achats de dette publique et privée effectués dans le cadre du programme d'urgence («PEPP») lancé en mars 2020 ont par conséquent été maintenus dans une enveloppe de 1 850 milliards d'euros à engager d'ici à mars 2022. Le compte rendu de la réunion de janvier «confirme la position actuelle privilégiée de la BCE» qui est de «maintenir des conditions de financement favorables aussi longtemps que possible», commente Carsten Brzeski, économiste chez ING.

Nouveau film documentaire de Saïd Oulmi

La cruauté du colonisateur en Nouvelle Calédonie mise à nu

■ Ce film documentaire sur les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie par la France coloniale mettait à nu la cruauté de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux qui fait partie intégrante de l'arsenal de répression promu contre les Algériens.

Par Abla Selles

Un nouveau film documentaire se prépare à Alger, mettant la lumière sur la barbarie et la cruauté du colonisateur français envers les Algériens. Réalisé par Saïd Oulmi, ce film se veut un témoignage sur un crime humanitaire commis par la France en Algérie. A ce propos, le réalisateur a affirmé à la presse que ce film documentaire sur les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie par la France coloniale mettait à nu la cruauté de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux qui fait partie intégrante de l'arsenal de répression promu contre les Algériens. Pour Saïd Oulmi, «la déportation des Algériens en Nouvelle Calédonie entre 1864 et 1897, en vertu de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux, est l'une des lois françaises ayant codifié la répression, tout comme le code de l'indigénat, communément appelé décret Crémieux et la loi sur la conscription», a-t-il indiqué à l'occasion de la projec-

tion d'une partie de son documentaire «Témoins de la Mémoire... les déportés en Nouvelle Calédonie».

C'est lors d'une conférence historique organisée par l'Organisation nationale pour la préservation de la Mémoire et la transmission du message des martyrs que le réalisateur est revenu sur des crimes commis par la France contre les Algériens sans que le monde en dise un mot. Fondé sur des recherches très approfondies, le réalisateur a déclaré que la France avait choisi des bagnes isolés et lointains pour éteindre tout espoir chez ces Algériens de retourner un jour à la mère patrie, les privant ainsi de leur droit d'appartenance à la terre et à l'Islam.

A l'issue de la projection de son documentaire, le réalisateur a expliqué que selon les recherches et études consacrées à ce sujet, «le pénible voyage de l'exil s'est déroulé dans des conditions inhumaines», précisant que «ces déportés avaient été mis dans des cages en fer très étroites, ayant causé la mort



d'un grand nombre d'entre eux et, pis encore, certains avaient été jetés dans la mer».

Par ailleurs, M. Oulmi a dit avoir terminé le montage d'un nouveau documentaire intitulé «L'exil vers l'enfer de Guyane (1850-1939)», qui sera projeté prochainement.

Ce documentaire se veut une suite de la série «Témoins de la Mémoire» qui s'intéresse aux Algériens déportés vers des bagnes et des lieux lointains et inconnus, au nombre de 20 000 Algériens. Le but majeur de réaliser ces documentaires est de protéger la mémoire collective de

l'oubli, la faire connaître aux jeunes et mettre la lumière sur la sauvagerie du colonisateur en Algérie. A. S.

Salon national de la photographie à Ain Témouchent

Akram Minari lauréat

L'artiste Akram Minari de la wilaya de Tiaret a décroché le premier prix du concours de la meilleure photo au 3^e Salon national de la photographie, organisé par la maison de la culture «Aissa-Messaoudi» d'Ain Témouchent, a annoncé le jury.

Le deuxième prix dans cette manifestation organisée sous le slogan «La photo à l'ère du coronavirus» a été remporté par l'artiste photographe Ghizlene Missoum de la wilaya de Tiaret et

le troisième par l'artiste Sid Ahmed Benkhalifa de la wilaya de Relizane, a indiqué la présidente du jury, Noura Zair.

M^{me} Zair a souligné que le Salon national a enregistré une évolution sensible par rapport à la première édition, avec la participation d'œuvres de valeur lors de cette édition en dépit de la conjoncture difficile pour la prise de photos, marquée par la pandémie de Covid-19. La photo qui a remporté le titre de cette édition a traité du cas d'une femme

âgée infectée par le Covid 19 recevant des soins de son mari. L'artiste Akram Minari a affirmé qu'il s'agissait d'une scène réelle qu'il tentait de transmettre à travers la photo. Akram Minari a déclaré à l'APS qu'il avait déjà remporté de nombreux titres nationaux et internationaux dans le domaine de la photographie, le plus récent au Concours international de la photo du patrimoine en France, en plus de la médaille d'argent dans un concours international en

Malaisie l'année dernière. Le wali d'Ain Témouchent, M'hamed Moumen, a présidé, à la maison de la Culture «Aissa-Messaoudi», une cérémonie en l'honneur des lauréats de cette édition, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid. Ouverte mercredi, cette manifestation a vu la participation de 36 artistes photographes de différentes wilayas du pays dont Laghouat, Tiaret, Constantine et Ouargla. M. K.

«La photo mémoire du patrimoine culturel»

La photographie d'art à l'honneur

Le 4^e Salon national de la photographie s'est ouvert jeudi à la maison de la culture «Mohamed-Belkheir» de la ville d'El Bayadh, avec la participation de plus de 40 photographes de 19 wilayas.

Organisée par cet établissement culturel sous le slogan «La photo mémoire du patrimoine culturel», cette manifestation coïncidant avec la célébration de la Journée nationale du Chahid expose plus de 100 photos.

Ce salon, qui s'étale jusqu'au 5 mars prochain, prévoit une conférence sur les techniques de la photographie moderne et

un atelier pratique sur la photographie dans la zone touristique «El Gor» de Brizina, a souligné le directeur de la maison de la culture, Salah Okbach.

Par ailleurs, le programme élaboré à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid sous la supervision des autorités de wilaya a comporté la réouverture de la recette principale de «Algérie Poste» du chef-lieu de wilaya après son réaménagement total.

Une journée d'information sur les mécanismes de paiement électronique a été organisée à cette occasion avec la participation de représentants locaux de

banques et d'entreprises publiques dont «Algérie Poste», outre la tenue d'une exposition de philatélie dans cette recette.

Ce secteur s'est renforcé par l'ouverture d'un nouveau bureau de poste dans la commune de Brizina et celui de la santé s'est doté de deux salles de soins inaugurées dans les zones de «Thenia» et «Krabou». La bibliothèque principale de lecture publique d'El Bayadh a organisé une conférence sur le mouvement scout à El Bayadh et son rôle durant la glorieuse guerre de Libération, en plus d'expositions du livre historique sur de la guerre de Libération nationale et

d'arts plastiques. La Conservation des forêts a organisé, pour sa part, une opération de plantation de 5 500 arbustes à la forêt de «Draa Lahmar» au chef-lieu de wilaya sous le slogan «Un arbre pour chaque chahid», en présence du wali d'El Bayadh et avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, de la Protection civile et d'associations et de citoyens, selon le président du service protection végétale et animale de la conservation, Amine Haddi. F. H.

Actualité culturelle Lancement d'un nouveau portail électronique

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé, dans un communiqué, la mise en ligne d'un nouveau portail électronique, «Maison de la culture algérienne», une plateforme dédiée à l'actualité et à l'information culturelle en Algérie.

Le site vient en réponse aux attentes d'intellectuels, d'artistes et acteurs du domaine culturel, note le ministère, soulignant que cet espace virtuel se veut être un «pont» entre les différentes composantes de la scène culturelle en Algérie.

«La Maison de la culture algérienne est un carrefour de la culture algérienne dans tous ses aspects, d'autant qu'il offre à ses utilisateurs des fenêtres interactives sur toutes les structures et établissements culturels du pays», indique-t-on encore.

«L'accélération des événements culturels et artistiques dans le pays et dans le monde a motivé le lancement de ce portail qui devra fournir des services et des contenus informationnels en lien avec l'actualité culturelle», explique le ministère. Le site (www.algerianculturalhome.dz) offre aux internautes un accès à des informations dans les différents domaines artistiques comme le cinéma, le théâtre, la musique ou encore le patrimoine, en plus d'un agenda d'information destiné à renseigner le public sur les différentes activités culturelles et artistiques en Algérie. F.



Birmanie

La répression militaire fait un premier mort, les pressions s'accroissent

■ La répression des militaires birmans contre les manifestants qui dénoncent leur putsch a fait une première victime hier, avec le décès d'une jeune fille blessée par balle la semaine dernière, tandis que les pressions internationales s'accroissent contre la junte.

Par Mourad M.

Mya Thwate Thwate Khaing, une jeune fille de 20 ans, avait reçu une balle dans la tête le 9 février lors d'une manifestation à Naypyidaw, la capitale administrative de la Birmanie, violemment réprimée par les forces de l'ordre. L'hôpital qui la soignait a annoncé son décès hier matin. Une bonne partie du pays s'est soulevée quand la

junte a déposé la cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi le 1er février et l'a placée en résidence surveillée.

Les forces de sécurité ont montré depuis leur détermination à réprimer toute dissension en déployant des troupes contre des manifestations pacifiques, et en utilisant gaz lacrymogènes, canons à eau et balles en caoutchouc contre les manifestations.

Les pressions se sont multipliées sur les généraux qui ont

jusqu'ici fait la sourde oreille face aux multiples condamnations internationales et sanctions.

Le Royaume-Uni, ancienne puissance coloniale, a annoncé jeudi sanctionner pour «*graves violations des droits humains*» trois généraux birmans.

Ils auront leurs actifs gelés sur le territoire britannique et y sont interdits de séjour, tandis que Londres va chercher à empêcher ses entreprises de collaborer avec les militaires. Le Canada va de son côté sanctionner neuf responsables militaires birmans, accusant la junte d'avoir entrepris «*une campagne systématique de répression à travers des mesures législatives coercitives et l'usage de la force*». «*Le Canada est aux côtés du peuple birman dans ses aspirations à la démocratie et aux droits de l'homme*», a souligné le ministre des Affaires étrangères, Marc Garneau.

Le chef de la junte Min Aung Hlaing est devenu un paria au plan international depuis les exactions commises contre les musulmans rohingyas en 2017.

La semaine dernière, le Président américain Joe Biden avait déjà annoncé que Washington bloquerait l'accès des généraux à un fonds d'un milliard de dollars aux États-Unis.

Les groupes de défense des droits de l'homme ont salué ces initiatives mais estimé qu'il fallait aller plus loin pour sanctionner les affaires des militaires dans l'extraction de pierres précieuses et les secteurs de la bière ou bancaire. Les sanctions «*ne sont*



pas suffisantes pour demander des comptes aux militaires et saper leur puissance économique», a observé Paul Donowitz, de l'ONG britannique Global Witness. «*Nous espérons une annonce de sanctions de l'Union européenne lundi*», a précisé Thinzar Shunlei Yi, l'un des militants qui a lancé une campagne de désobéissance civile.

Malgré la répression sévère, les appels à la désobéissance civile se poursuivent avec de nombreuses manifestations et grèves.

La Birmanie a subi des coupures d'internet pour la cinquième nuit consécutive, selon NetBlocks, un observatoire spécialisé installé au Royaume-Uni, qui a signalé une reprise du trafic à la normale vers 9h00 locales hier matin. Des centaines de personnes s'étaient alors déjà rassemblées aux grandes intersections de Rangoun, la plus grande ville du pays, avec des affiches à l'image de Aung San Suu Kyi

demandant «*la liberté pour notre leader*». Dans la région éloignée de Sagaing, des files de manifestants marchaient à travers la ville de Monywa, avec trois drapeaux levés, signe de rébellion inspiré de la série de films «*Hunger Games*», aussi utilisé en Thaïlande. La junte a continué à placer en détention des alliés de l'ancienne cheffe du gouvernement, ainsi que des fonctionnaires qui participent au mouvement de protestation. Plus de 520 personnes ont été arrêtées depuis début février, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP).

Les militaires ont justifié leur coup d'État par des allégations de fraudes électorales massives au cours des élections de novembre, largement remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi.

A Naypyidaw, l'ancienne cheffe du gouvernement de 75 ans est assignée à résidence.

M. M.



Commentaire

Sécurité

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsqu'en 2018 le président américain d'alors, Donald Trump, avait décidé de retirer son pays de l'Accord sur le nucléaire iranien, les Européens avaient largement exprimé leur mécontentement et leur déception de voir ce texte, pour lequel il a fallu de nombreuses années de travail, être rejeté par Washington. C'est ainsi que les Européens font leur possible aujourd'hui pour servir de médiateurs et voir les Américains renouer avec les Iraniens. Les chefs de la diplomatie française, britannique et allemande, discutaient donc cette semaine avec les États-Unis du sauvetage de l'accord encadrant le programme nucléaire de Téhéran, qui pourrait d'ici quelques jours limiter l'accès des inspecteurs internationaux à certaines de ses installations. Le Français Jean-Yves Le Drian a reçu, jeudi à Paris, l'Allemand Heiko Maas et le Britannique Dominic Raab, rejoints en visioconférence par le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, pour une réunion «*principalement consacrée à l'Iran et à la sécurité régionale au Moyen-Orient*», selon le ministère français des Affaires étrangères. La dirigeante allemande Angela Merkel a exprimé mercredi son «*inquiétude*» à propos des multiples entorses de Téhéran à l'accord international sur le nucléaire, lors d'un entretien téléphonique avec le Président Hassan Rohani. Ce dernier a en retour «*critiqué les performances européennes*» pour faire respecter les engagements prévus par l'accord de 2015 depuis le retrait américain du texte. Et mercredi, le Président américain, Joe Biden, et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, ont évoqué l'Iran lors de leur premier échange téléphonique. Les deux dirigeants ont souligné «*l'importance de la poursuite d'une étroite consultation sur les questions de sécurité régionale, en particulier l'Iran*», a indiqué la Maison-Blanche. Cette intensification des échanges diplomatiques intervient quelques jours avant une échéance qui alimente les inquiétudes : conformément à une nouvelle loi adoptée en décembre, le gouvernement iranien prévoit de restreindre l'accès des inspecteurs de l'AIEA à des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspectés d'avoir une activité nucléaire, sous certaines conditions, si les États-Unis ne lèvent pas leurs sanctions imposées depuis 2018. Il s'agirait d'un nouveau manquement à l'accord nucléaire de 2015. Depuis le retrait des États-Unis de ce texte décidé par l'ancien président américain Donald Trump, l'Iran a cessé de respecter la plupart de ses engagements clés. Depuis le retrait de Washington de l'accord et la réimposition de sanctions draconiennes qui étouffent son économie, l'Iran s'est affranchi progressivement de nombre de limites qu'il avait acceptées d'imposer à son programme nucléaire. Mais la nouvelle administration américaine exige que Téhéran se conforme en premier lieu aux termes de l'accord censé empêcher l'Iran de se doter de l'arme atomique. Téhéran doit garantir «*une coopération entière et rapide à l'AIEA*», a insisté mercredi le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price. «*L'Iran devrait faire marche arrière et ne pas prendre d'autres mesures qui auraient un impact sur les garanties de l'AIEA sur lesquelles comptent non seulement les États-Unis, non seulement nos alliés et partenaires dans la région mais le monde entier*», a-t-il ajouté. La République islamique, en retour, réclame d'abord la levée des sanctions et rejette les appels à élargir les termes de l'accord. Les conditions propices à la signature de l'Accord en 2015 paraissent aujourd'hui bien loin, et il semblerait que les chances d'une entente entre Washington et Téhéran s'amenuisent rapidement, laissant planer la crainte de voir le texte soutenu et porté notamment par Barack Obama il y a six ans devenir caduc et voir surtout les tensions entre les Iraniens et les Américains revenir à leur pic, ravivant les craintes d'un nouveau conflit au Moyen-Orient.

F. M.

Italie

Après les sénateurs, Draghi obtient la confiance des députés

Le nouveau Chef du gouvernement italien, Mario Draghi, a obtenu, jeudi, un écrasant soutien des députés, comme la veille des sénateurs, disposant ainsi d'un large consensus pour «*reconstruire*» son pays, frappé par la crise sanitaire et économique.

Dans la soirée, 535 membres de la Chambre basse ont voté la confiance à l'ancien patron de la Banque centrale européenne (BCE) et à son équipe, 56 seulement s'étant prononcés contre et cinq s'étant abstenus.

C'était l'ultime étape pour conférer une pleine légitimité à son gouvernement «*sans adjectif : ni technique, ni politique*», comme le définit le quotidien «*La Stampa*».

Mercredi au Sénat, M. Draghi, qui dirige une coalition hétéroclite allant de la gauche à l'extrême droite, avait eu 262 voix en sa

faveur, 40 contre et deux abstentions.

«*Il n'y a jamais eu dans ma longue vie professionnelle un moment d'une telle émotion et autant de responsabilité*», a assuré cet économiste de 73 ans devant la Chambre des députés peu avant le vote jeudi.

Perçu comme l'homme providentiel qui relancera le moteur économique de la troisième économie de la zone euro, M. Draghi avait appelé au Sénat à «*reconstruire*» l'Italie, mise à genoux par le coronavirus, promettant de «*combattre la pandémie par tous les moyens*».

«*Comme les gouvernements de l'immédiat après-guerre, nous avons la responsabilité de lancer une Nouvelle Reconstruction*», avait-il affirmé. «*C'est cela notre mission en tant qu'Italiens : laisser un pays meilleur et plus juste à nos enfants et à nos petits-*

enfants». Mario Draghi, un homme très discret éduqué chez les jésuites, a succédé samedi dernier à Giuseppe Conte, contraint à la démission après l'explosion de sa coalition, à un moment où l'Italie approche de la barre des 100 000 morts dues au Covid et a enregistré en 2020 l'une des pires chutes du PIB de la zone euro (-8,9 %).

«*Le principal devoir auquel nous sommes tous appelés (...) est de combattre par tous les moyens la pandémie et de sauver les vies de nos concitoyens*», a-t-il souligné, alors que moins d'1,3 million des 60 millions d'Italiens ont reçu les doses nécessaires à l'immunisation.

«*Après avoir obtenu des quantités suffisantes de vaccins, notre premier défi est de les distribuer rapidement et efficacement*», a précisé M. Draghi.

Maroc

Grève des médecins du public le 26 février

■ Le bureau national du Syndicat marocain indépendant des médecins du secteur public (SIMSP) a appelé à une grève générale nationale le vendredi 26 février, pour protester contre «les décisions unilatérales du gouvernement» qu'il juge «injustes».



PH. > D. R.

Par Moncef Gh.

Le SIMSP, cité par la presse locale, a appelé à cette grève pour faire part de ses revendica-

tion concernant la couverture sanitaire qui est une «catastrophe», selon son bureau national, après que le gouvernement a approuvé une approche participative avec les professionnels

sur la détermination du revenu partiel avec des estimations «fictives», loin de la réalité.

Quelques semaines plus tôt, le syndicat avait averti que «l'unilatéralisme du gouvernement

avec cette décision qui a été prise sans tenir compte des griefs auxquels le gouvernement avait été confronté, et du manque de respect pour les résultats des réunions du Comité technique

auxquelles ont participé les représentants des professionnels, malgré toutes les contraintes difficiles et malgré les circonstances que traverse le secteur avant même la pandémie de Corona».

Le Syndicat des médecins marocains dénonce l'absence de toute réaction du ministère de la Santé et du gouvernement vis-à-vis des «revendications légitimes» des médecins et fustige ainsi un «prolongement arbitraire des heures de travail» pour les médecins. «Nous n'y voyons pas de justification administrative car il est en contradiction avec le droit de la Fonction publique, ni pratique, car cela se répercute négativement sur la performance professionnelle», explique ce même syndicat.

Dans leur déclaration, les médecins ont souligné que «la couverture santé est un droit constitutionnel et appellent à l'inclusion des indemnités telles que l'indemnisation familiale, l'invalidité, la maternité et la suspension du travail. Cela a été confirmé par le roi dans son dernier discours et approuvé lors du dernier Conseil ministériel tenu à Fès».

M. Gh.

Sahara occidental

Le penseur américain Noam Chomsky signe l'appel international pour la protection des civils sahraouis

Le penseur et linguiste américain, Noam Chomsky, a signé l'appel international adressé par le Collectif des défenseurs des droits de l'Homme sahraouis (Codesa) au Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) pour la création d'une mission permanente au Sahara occidental pour la protection des civils sahraouis contre la répression de l'occupant marocain, réaffirmant ainsi son engagement envers le peuple sahraoui.

La signature de «l'appel humanitaire urgent», lancé à l'adresse du Cicr, par Noam Chomsky qui a déclaré à maintes reprises que le peuple sahraoui «lutte avec bravoure pour la libération de son territoire», se veut une réaffirmation de la position du penseur américain en appui à la cause juste du peuple sahraoui, après sa vive réaction à l'annonce de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par Donald Trump.

Le linguiste et analyste politique américain avait estimé alors que Trump avait «une fois de plus révélé son mépris du droit international et des droits humains fondamentaux», soulignant qu'il s'agissait «clairement d'un cadeau offert au Maroc» en échange de la normalisation des relations avec l'entité sioniste.

Le philosophe américain avait défendu auparavant le camp pacifique de «Gdeim Izik» que les Sahraouis avaient installé en

octobre 2010 près de la ville occupée de Laayoune, sauvagement démantelé par les forces d'occupation marocaines.

M. Chomsky avait également déploré «la dégradation de la situation sociale au Maroc et la politique de terreur et d'arrestation menée par les autorités de ce pays contre toute voix qui s'élève pour revendiquer le changement», insistant sur l'importance de permettre au peuple marocain de vivre dans «une société démocratique».

Noam Chomsky compte parmi les personnalités ayant annoncé leur solidarité avec le juriste et académicien marocain, Maâti Monjib.

Ministre sahraoui : «La guerre se poursuivra par tous les moyens contre l'occupant marocain»

Le ministre sahraoui des Territoires occupés et des Communautés sahraouis à l'étranger, Mohamed El-Ouali Akik, a affirmé que «la guerre se poursuivra par tous les moyens contre l'occupant marocain, après que ce dernier a dévoilé ses intentions d'exterminer le peuple sahraoui», estimant impérial pour le peuple sahraoui de continuer à défendre son droit légitime de vivre sur ses terres.

«La guerre se poursuivra contre l'occupant marocain et le peuple sahraoui fera face dans

les villes occupées aux représailles menées par l'occupant marocain», a déclaré le ministre sahraoui à l'APS, déplorant le mutisme de la communauté internationale face à la situation prévalant dans les territoires sahraouis occupés et son incapacité de protéger les droits humains.

Pour le même responsable, le peuple sahraoui dans les territoires occupés «qui fait toujours face à une campagne féroce de répression menée par le Maroc, n'a de choix que de poursuivre la résistance par tous les moyens disponibles pour défendre son droit à la vie et à l'exercice de sa souveraineté sur ses terres».

Evouquant la question des droits de l'Homme, le ministre sahraoui a déploré la dégradation de la situation, les intimidations et les souffrances endurées par les militants dans les villes sahraouis occupées et les conditions pénibles des détenus dans les geôles marocaines.

«L'occupant marocain a transformé les villes sahraouis occupées et les domiciles des Sahraouis en prisons, tout en augmentant la répression contre les militants sahraouis et les familles des détenus à un point insupportable», a-t-il poursuivi.

Citant «l'exemple de la militante sahraoui, Sultana Khaya, de sa sœur et de leur famille qui sont victimes de la répression des forces de sécurité marocaines», le même responsable a qualifié la militante Sultana Khaya de «symbole de résistan-

ce et de lutte», qui défend avec bravoure la cause nationale sahraoui.

«A travers ces pratiques, l'occupation marocaine tente par tous les moyens d'étouffer la résistance et d'éliminer les résistants sahraouis dans ces régions, sans distinction aucune entre femme et homme, ou entre jeunes et vieux, en leur imposant un bouclage et en interdisant aux observateurs internationaux de s'enquérir de la situation dans les villes sahraouis occupées», a-t-il dit.

Et d'ajouter : «30 ans après le cessez-le-feu signé entre le Maroc et le Front Polisario, dans le cadre des efforts visant à trouver une solution pacifique à la question sahraoui, et après toute la patience et le pacifisme dont ont fait preuve le peuple et les militants sahraouis dans les territoires sahraouis occupés, ces derniers sont, à présent, victimes d'une campagne de vengeance et de représailles menées par le Maroc depuis le 13 novembre dernier».

Il s'est remémoré «le début de l'invasion marocaine et sa politique génocidaire dans les territoires sahraouis à cette époque-là, exercée avec le soutien politique, militaire et financier de la France "puissance coloniale" en premier lieu et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), sachant que le principal objectif du Maroc était d'exterminer le peuple sahraoui».

Halim N.

COVID-19/ Tunisie
899 nouveaux cas positifs et 33 décès en une journée

LE MINISTÈRE tunisien de la Santé a annoncé jeudi soir que 899 nouvelles infections au Covid-19 et 33 décès liés à cette maladie ont été enregistrés en 24 heures dans le pays.

La Tunisie totalise ainsi 226 015 cas confirmés de Covid-19 depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020 suite à 941 428 tests de dépistage effectués depuis cette date.

Le bilan fait état d'un total de 7 684 décès, alors que le nombre des guérisons s'élève à 186 173, dont 752 durant les dernières 24 heures.

Parmi un total de 9 850 patients ayant subi des traitements anti-coronavirus, 1 324 patients sont actuellement hospitalisés, dont 289 en soins intensifs et 107 sous respiration artificielle.

Dans un intervention radiophonique, Nizar Adheri, membre de la Commission scientifique de lutte contre le Covid-19, a révélé ce jeudi que la moitié des employés travaillant dans les départements Covid-19 «souffrent de stress psychologique à cause des conditions sanitaires difficiles dues à la crise sanitaire».



Election de la CAF

Le président de la Fifa en tournée en Afrique

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a entamé, mardi, une tournée en Afrique, avec une première étape en Mauritanie qui accueille actuellement la CAN (U17), suivie d'une escale de quelques heures au Sénégal, à quelques semaines des élections de la Confédération africaine de football prévues le 12 mars prochain au Maroc.

Lors de sa brève visite au Sénégal, Infantino a été reçu par le président sénégalais Macky Sall où les échanges ont porté sur le développement du football sur le continent et sur la façon dont la Fifa peut aider les associations membres africaines à atteindre le plus haut niveau sur la scène internationale.

Les discussions ont aussi porté sur l'organisation au Sénégal des Jeux olympiques de la jeunesse 2026, premier événement olympique de l'histoire à se disputer en Afrique, et sur l'inauguration du nouveau stade de Dakar, prévue pour 2022.

Le premier responsable de la Fifa a évoqué aussi la date du 12 mars qui coïncide avec le renouvellement des structures de la Confédération africaine de football (CAF). «Ce n'est pas uniquement la présidence (de la CAF) qui sera en jeu le 12 mars, mais aussi l'élection des membres africains à la Fifa et les membres du comité exécutif, c'est très important», a-t-il relevé.

Avant le Sénégal, le président de la Fifa s'était rendu mardi en Mauritanie, comme une première étape de sa tournée africaine.

Accueilli par le président de la Fédération mauritanienne de football, Ahmed Yaya, candidat à la présidence de la CAF, il s'est entretenu avant son départ avec le chef de l'Etat mauritanien.

«La conversation que j'ai pu avoir avec le Président Mohamed Cheikh El Ghazouani s'est révélée très positive. Son soutien au développement du football non seulement en Mauritanie, mais aussi dans l'ensemble du Sahel, est une excellente nouvelle», a indiqué Gianni Infantino, qui s'était rendu dès son arrivée au stade Cheikha Ould-Boudiyya, entièrement rénové grâce au financement du programme Forward de la Fifa.

En revanche, la visite du président de la Fifa en Algérie, prévue les 21 et 22 février, est reportée à une date ultérieure, pour «des raisons de contingences particulières», avait indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

La tournée africaine de Gianni Infantino s'inscrit dans le cadre du «rapprochement avec les associations membres et de l'échange avec les officiels du football continental sur la promotion des valeurs et le développement du sport-roi».

Angleterre

Owen encense Mahrez

L'ANCIEN buteur de Liverpool et de Manchester United, Michael Owen, s'est extasié devant la magnifique but de l'international algérien, Riyad Mahrez, ce mercredi, contre Everton.

L'attaquant des Citizens n'a laissé aucune chance au portier des Toffees d'une superbe frappe enroulée lucarne opposée à la 63^e minute de jeu contribuant ainsi à la victoire des siens (1-3). Au micro d'Amazon Prime,

l'ancien international anglais a confié : «Les joueurs normaux ne font pas cela... Je ne sais pas comment tu défends sur ce genre d'action».

«Vous ne pouvez pas vraiment reprendre sa course, il est pratiquement impossible de défendre contre lui. La finition est parfaite, absolument parfaite. Sur son pied gauche, à 18 mètres, vous n'attendez rien d'autre», a enchaîné Michael Owen.

Milan AC

Bennacer se blesse en Europa League

TITULAIRE à Belgrade contre l'Etoile Rouge en Europa League, le milieu de terrain algérien Ismael Bennacer a dû céder sa place dès la 39^e minute de jeu.

Le joueur qui était à peine revenu à la compétition il y a de

cela deux semaines, après un mois et demi d'absence, a rechuté, en ressentant des douleurs derrière la cuisse droite et a dû être remplacé par Tonali.

Il s'agit de la 3^e blessure cette saison pour le jeune joueur de 23 ans avec le Milan AC.

France

Boulaya élu meilleur joueur du mois de janvier

APRÈS avoir inscrit deux buts et délivré deux passes décisives avec son club Metz, le milieu international algérien Farid Boulaya a été élu meilleur joueur du mois de janvier en Ligue 1 Uber Eats. Le milieu de terrain offensif des Grenats a devancé l'international brésilien et star du PSG, Neymar, ainsi

que l'attaquant international allemand Kevin Volland, buteur de Monaco. Farid Boulaya, qui fait sa meilleure saison sur le plan personnel, a été récompensé de son bon mois de janvier avec le FC Metz et se positionne comme l'un des joueurs algériens les plus réguliers depuis le début de saison.

Ligue des champions

CRB-Mamelodi Sundowns officiellement reporté

■ Le match CR Belouizdad-Mamelodi Sundowns, pour le compte de la 2^e journée du groupe B de Ligue des champions d'Afrique, prévu mardi à Alger, a été annulé en raison du coronavirus ou plus précisément du variant sud-africain qui fait des ravages dans le pays de Nelson Mandela et ce, en attendant une nouvelle programmation de la Confédération africaine de football (CAF), ont annoncé, jeudi, les deux clubs.



Les Belouizdadis rassurés par le report du match

Par Mahfoud M.

Le CR Belouizdad a indiqué sur sa page Facebook que la nouvelle programmation de la rencontre, initialement prévue au stade du 5-Juillet, est «suspendue en attendant la décision de la commission de compétitions de la CAF».

De son côté, le club sud-africain a annoncé «l'annulation de son déplacement à Alger» pour y affronter le CRB, après avoir reçu «une communication de la CAF confirmant l'annulation du match prévu mardi prochain, en raison des nouvelles restrictions sanitaires en Algérie».

Il faut savoir que la Fédération algérienne de football (FAF) avait formulé une demande à la Confédération africaine pour le report du match CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

Cette démarche de la FAF intervenait suite à une demande formulée par le club algérien. Le CRB a pris cette décision au terme d'une réunion tenue mercredi avec les autorités sanitaires, précise la même source.

Ce variant du Covid-19 a été découvert pour la première fois en octobre dernier en Afrique du Sud. Très contagieux, il s'est répandu à travers le pays depuis plusieurs semaines, entraînant de nombreux décès dans les quartiers pauvres où les habitants n'ont pas la possibilité de respecter les gestes barrières.

La moitié des 59 millions de Sud-Africains ont potentiellement été contaminés par le Covid-19, selon deux études qui estiment que plusieurs milliers de décès dus au virus n'apparaissent pas dans les statistiques officielles.

Le pays africain le plus touché par le coronavirus, et qui a mené une vaste campagne de tests dès la première vague, a enregistré plus de 140 000 décès supplémentaires depuis mai 2020, selon le Conseil sud-africain de la recherche médicale (SAMRC).

L'Afrique du Sud traverse une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux. Récemment, les courbes se sont infléchies, le nombre de nouveaux cas tombant autour des 2 000 par jour, contre plus de 20 000 fin décembre. Ce report rassure donc les Belouizdadis mais également tous les Algériens, vu que la venue des Sud-Africains constituait une menace sanitaire pour le pays qui est jusque-là épargné par ce variant du Covid. Toutefois, des sources proches de la CAF indiquent que le CRB a 48 heures pour choisir et communiquer le pays où devra se jouer le match face à Sandown, et certains pensent que le Chabab recevra au Soudan.

M. M.

Classement FIFA

L'Algérie se maintient à la 31^e place

un disputé en décembre 2020) ont été pris en compte, précise l'instance mondiale sur son site officiel.

L'événement le plus important de ces dernières semaines a été le championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 au Cameroun, réservé aux joueurs locaux, avec un total de 32 matches disputés.

«Ces rencontres ainsi que les 11 matches restants à disputer sont considérés comme des matches amicaux car le CHAN ne comprend que des joueurs évoluant dans les championnats nationaux des pays participants», explique la Fifa.

Toujours sur le plan africain, le Maroc (33, +2), vainqueur du CHAN, et le Mali (54, +3), finaliste, signent les meilleures pro-

gressions. La Guinée (72, +1), troisième, et le Congo (90, +1), quart de finaliste, ont également progressé.

Les 32 premières places du classement n'ont pas changé depuis fin 2020. La Belgique, la France, le Brésil, l'Angleterre et le Portugal restent aux premières places. Les trois premières équipes - Belgique, France et Brésil - ne sont distantes que de 37 points.

«La lutte pour la première place du classement mondial promet d'être passionnante avec les grands tournois en vue cette année (Copa America, Euro et Gold Cup) et la reprise des éliminatoires de la Coupe du Monde (Qatar 2022)», conclut la Fifa.

Le prochain classement mondial sera publié le 8 avril 2021.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

El Tarf

Démantèlement d'un réseau de hargha

LES SERVICES du premier arrondissement d'El Kala de la sûreté de wilaya d'El Tarf sont parvenus à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, a-t-on appris, hier, auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état de l'existence d'un réseau national spécialisé dans les tentatives d'émigration clandestine en mer via les plages d'El Tarf et Annaba, et ce, moyennant des sommes d'argent conséquentes, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier six présumés coupables, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Six « passeurs », constituant un réseau spécialisé dans ce trafic, ont été appréhendés en flagrant délit à bord d'un hors-bord, en compagnie de 15 candidats à

l'émigration clandestine, a ajouté la même source, précisant que d'importants équipements utilisés dans le cadre de ce voyage clandestin ainsi que 400 litres de carburant ont été récupérés, en sus de devises et autres moyens de communication. Poursuivis pour « planification de traversées clandestines », quatre d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et deux sous contrôle judiciaire, a précisé la même source. Des citations directes de comparution ont été notifiées aux candidats à l'émigration clandestine appréhendés dans le cadre de cette affaire, a indiqué le commissaire principal Labidi, rappelant que plus d'une trentaine de réseaux spécialisés dans l'émigration clandestine à destination de la Sardaigne par la voie maritime a été démantelée durant l'année écoulée dans la wilaya d'El Tarf.

K. L.

Allemagne

De mystérieux envois piégés adressés à des entreprises alimentaires

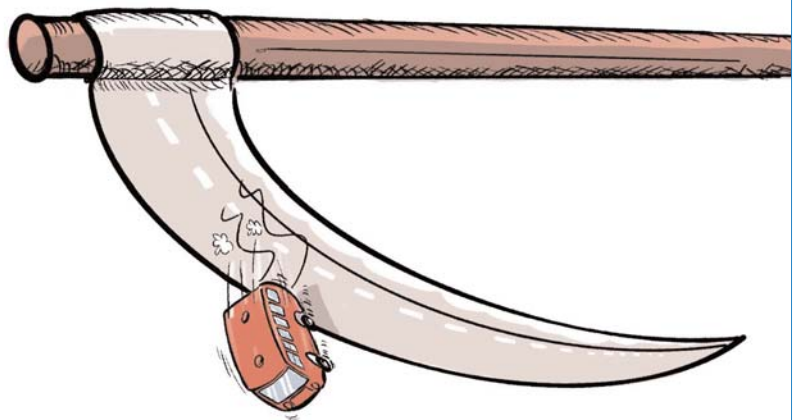
L'ALLEMAGNE est confrontée à une mystérieuse série d'envois piégés à des entreprises alimentaires dont un a fait trois blessés, ont rapporté des médias hier. Le dernier en date est un colis piégé découvert et désamorcé dans un centre de distribution du courrier à l'aéroport de Munich. Il était adressé à Hipp, un fabricant bavarois d'aliments pour bébés, a annoncé hier la police locale. Cette découverte porte à trois le nombre d'envois ou tentatives d'envoi de colis ou lettre piégés ces derniers jours en Allemagne. L'explosion d'une lettre piégée avait ainsi blessé mercredi trois personnes travaillant dans un centre administratif du géant de la distribution allemand Lidl. Deux personnes ont été « légèrement blessées » et la troisième « assez sérieusement » lors de la déflagration qui a eu lieu dans l'après-midi sur le site de Neckarsulm, près de Stuttgart, dans le sud-ouest de l'Allemagne. Elles sont depuis toutes les trois sorties de l'hôpital. Un troisième envoi, un colis adressé à un fabricant de boissons à Eppenheim,

situé comme le site de Lidl dans la région du Bade-Württemberg (sud-ouest), a fait moins de dégâts. L'employé qui a ouvert le colis a toutefois été choqué, selon la police, par une légère explosion.

« On peut supposer qu'il existe un lien entre ces trois envois », a déclaré Stefanie Hinz, cheffe de la police régionale, chargée de l'enquête sur les trois affaires. Outre qu'ils visent des entreprises liées au secteur alimentaire, ces envois ont pour point commun d'avoir été adressés par des expéditeurs fictifs, selon les enquêteurs. Aucune revendication n'a à ce stade été exprimée, précise la police, qui a mis une centaine d'enquêteurs sur l'affaire, chargés notamment d'exhumer d'éventuelles anciennes affaires. La Fédération des industries alimentaires appelle ses membres à la plus extrême vigilance, notamment à la réception de colis. Les bureaux de poste sont eux censés signaler les envois sans expéditeur identifié ou qui leur paraissent suspects.

L. Ouitis

L'extrême dangerosité de nos routes



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Affaire Kenza Sadat

Son père l'a découpée en morceaux avant de les jeter dans la forêt de Yakourène

■ Le procureur de la République près le tribunal d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) a placé jeudi le père de Kenza Sadat sous mandat de dépôt pour assassinat avec préméditation et sauvagerie commis sur sa fille.

Par Hamid M.

Le mis en cause ne s'est pas limité à assassiner sa fille, mais l'a découpée en plusieurs parties dans son domicile avant de les jeter non loin du lieu où la tête et le pied gauche avaient été découverts lundi dernier, près d'une décharge dans la forêt de Yakourène, a précisé Agoum El Hadj, procureur de la République du tribunal d'Azazga, au cours d'un point de presse animé dans l'après-midi de jeudi. Le domicile de la défunte, où elle vivait seule avec son père, a été le théâtre du crime, a précisé le conférencier. Il l'a assassinée puis découpée en plusieurs parties dans la salle de bain avant de s'en débarrasser. Le meurtrier est passé aux aveux, selon le magistrat, allant jusqu'à leur indiquer le lieu où il avait tenté de dissimuler le corps de la défunte, a tenu à souligner le magistrat. Interrogé sur le mobile du crime crapuleux, le magistrat s'est refusé de répondre, rappelant que l'instruction était toujours en cours.

H. M.



Drogue

Saisie de cocaïne à Oum El Bouaghi

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra d'Ain Fekroune, wilaya d'Oum El Bouaghi, ont saisi 6,23 gr de cocaïne et 52 comprimés psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations relatives à la commercialisation de drogue et substances hallucinogènes à laquelle s'adonne un groupe

d'individus dans un local commercial, a précisé la même source, soulignant que les policiers, munis d'un mandat de perquisition, ont fouillé le local signalé. L'opération s'est soldée, outre par la saisie de 6,23 gr de cocaïne, 52 comprimés psychotropes et une somme d'argent constituant les revenus de la commercialisation de ces produits, par l'arrestation de deux présumés coupables, âgés de 32 et 33 ans, a encore détaillé le document.

K. Y.

Assassinat d'Hervé Gourdel

Le principal accusé condamné à la peine capitale

Le tribunal de Dar El Beida (Alger) a condamné jeudi à la peine capitale Malek Hamzaoui, principal accusé dans l'assassinat du ressortissant et alpiniste français Hervé Gourdel, en septembre 2014. Les six autres accusés, poursuivis dans cette affaire pour non dénonciation de crime et hébergement sans autorisation du touriste français, ont été acquittés. Le parquet avait auparavant requis la même peine pour le principal accusé et trois ans de prison et 100 000 DA d'amende ont été, par ailleurs, requis à l'encontre

de six autres accusés. Malek Hamzaoui est poursuivi pour rapt, torture et homicide volontaire avec préméditation et association d'un groupe terroriste. Hervé Gourdel (55 ans) s'était rendu dans le massif montagneux du Djurdjura pour y effectuer de l'alpinisme. Il y avait été enlevé le 21 septembre 2014, de nuit, près du village d'Ait Ouabane dans la commune d'Akblil, par le groupe dénommé « Jound Al-Khilafa » (« les soldats du califat »). Il se trouvait à bord d'une voiture, en compagnie d'amis algériens qui ont été libérés par les ravisseurs.

Trois jours plus tard (le 24 septembre), Hervé Gourdel a été retrouvé décapité. Sa dépouille a été rapatriée en France en janvier 2015. Le groupe terroriste (Jound Al-Khilafa) avait revendiqué l'acte en « représailles à l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes contre le groupe terroriste Etat islamique (EI) en Irak ». Les forces de l'ANP s'étaient lancées à la recherche du groupe terroriste et effectué un ratisage dans la zone, théâtre de l'assassinat. Les recherches entreprises pendant plus de trois mois

avaient permis de retrouver puis de mettre hors d'état de nuire trois des terroristes impliqués dans l'assassinat du touriste français. Il s'agit de Laâredj Ayoub, éliminé le 9 octobre 2014, Belhout Ahmed, tué le 14 novembre et de Abdelmalek Gouri, abattu le 22 décembre de la même année dans la région des Issers (65 km à l'est d'Alger). A la tête de ce groupe terroriste, Abdelmalek Gouri avait revendiqué être l'auteur du rapt et de la décapitation de G o u r d e l .

C. A.